

Présents :

Equipe Enseignante : Mr Ravaud, Mme Chevalier, Mme Bailly, Mr Lanoue, Mme Seron, Mme Serra, Mme Boniface, Mme SIMON, Mme Chartrain, Mme Lucas, Mme Guillermo, Mr Ozanne.

Représentants des Parents d'Elèves : Mme Le Flohic, Mme Dumas, Mme Bitaudeau, Mme Humbertclaude, Mme Mathieu, Mme Machado, Mme Nicaise, Mr Eve.

Représentants de la Mairie : Mme Letessier (Maire-Adjointe déléguée aux affaires scolaires).

Absents excusés: Mr Joubert (Maire), Mr Machut (Conseiller municipal), Mme Schweickert (CE1 A), Mme DURAND (CM1 A), Monsieur Fritz (DDEN), Mr Bert (GPIM), Mme Caparros (GPIM), Mme Flocon (GPIM), Mme Alves (GPIM), Mme Fedrigo (GPIM).

Vie de l'école

1. Présentation de l'équipe enseignante et des parents élus au conseil d'école.

2. Bilan de la rentrée et effectifs des classes.

	Niveau	Enseignant(s)	Effectifs	
1	CP A	Mme CHEVALIER	22	CP : 56
2	CP B	Mme BAILLY	24	
3	CP	Mr SERON	10	CE1 : 57
	CE2		20	
4	CE1 A	Mme SCHWEICKERT	29	CE2 : 63
5	CE1 B	Mme LANOUE	28	
6	CE2 A	Mme SERRA	27	CM1 : 86
7	CE2 B	Mme BONIFACE	26	
8	CM1 A	Mr RAVAUD / Mme DURAND	26	CM2 : 68
9	CM1 B	Mme SIMON	25	
10	CM1 C	Mme CHARTRAIN	26	
11	CM1	Mme LUCAS	9	
	CM2		21	12
12	CM2 A	Mme GUILLERMO	28	
13	CM2 B	Mr OZANNE	28	
TOTAL			330	

La rentrée 2015 s'est bien déroulée.

3. Projet d'école 2015 - 2016.

Dans l'attente de la mise en œuvre des nouveaux programmes pour l'école élémentaire, l'équipe enseignante a fait le choix de faire un avenant au précédent projet d'école.

3.1. **Fiche action n°1** : « Écouter, dire et lire pour écrire »

- Gazette : Il y aura deux gazettes cette année. Les gazettes seront mises en ligne sur le site de l'école. Chaque classe aura deux gazettes en version papier et si possible en couleur.
- Il y aura un rallye français cette année.
- Orthographe : Poursuite de la dictée quotidienne.
- Conjugaison : Mise en place de listes de verbes à conjuguer en fonction des temps vus en classe.
- Lecture : batteries de textes à lire à haute voix. Les élèves du C3 pourront offrir des lectures à ceux du C2.
- Organisation du festival du livre avec les parents d'élèves.

3.2. **Fiche action n°2** : « Lire pour comprendre, comprendre pour résoudre »

- Les enseignants organiseront une matinée « Rallye math ».
- Toutes les classes participeront au « Rallye Maths Essonne 2016 ».
- Mise en place d'un problème quotidien dans certaines classes en alternance avec la dictée quotidienne.

3.3. **Fiche action n°3** : « Faire de nos élèves des citoyens responsables »

- Conseil des élèves : Les élections des délégués ont eu lieu. Mr Ozanne prendra en charge les réunions.
- Les élèves sont invités à participer aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Mr Ravaud prendra en charge l'apprentissage des chants à l'école.
- Toutes les classes iront visiter le musée de la Grande Guerre de Meaux en décembre 2015.
- Les élèves participeront activement à l'organisation des Olympiades 2016.

3.4. **Fiche action n°4** : « Education artistique et culturelle »

- Il y aura trois chorales dans l'école. L'école a réservé la salle des fêtes le vendredi 17 juin et envisage une représentation des chorales pour les parents.

Le projet d'école sera transmis à Mme l'Inspectrice pour validation.

4. Organisation du temps scolaire.

		Organisation de la semaine pour l'année scolaire 2015 - 2016				
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Entrée	8 h 30	8 h 30	8 h 30	8 h 30	8 h 30
	Sortie	11 h 30	11 h 30	11 h 30	11 h 30	11 h 30
APC			11h30 – 12h10		11h30 – 12h10	
Après-midi	Entrée	13 h 45	13 h 45		13 h 45	13 h 45
	Sortie	16 h 00	16 h 00		16 h 00	16 h 00

5. Enseignement des langues vivantes.

L'enseignant(e) de la classe assure l'enseignement de l'anglais : CP, CE1, CP-CE2, CE2 A, CM1 B, CM1 C, CM1-CM2, CM2 A et CM2 B :

Echanges de service permettent l'enseignement de l'anglais :

Classes de CE2 B : Mme Serra.

Classes de CM1 A : Mme Chartrain.

6. Règlement intérieur 2015-2016.

Le règlement intérieur 2015-2016 est approuvé par le conseil d'école. Il sera mis en ligne sur le site de l'école. Les parents en valideront la lecture par la signature d'un mot dans le cahier de correspondance.

La charte informatique de l'école et la charte de la laïcité à l'école sont annexées au règlement intérieur.

Une version sous forme papier sera remise aux parents sur demande.

Concernant le droit à l'image, une demande d'autorisation des parents a été faite dans les cahiers de correspondance des élèves.

7. Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) et exercices de sécurité.

Le PPMS de l'école est à jour. L'exercice de validation a eu lieu le 22 septembre 2015.

- Lieu : bâtiment 1
- Déclenchement de l'alarme : 9h45.
- Temps d'évacuation : 1min 15s.
- Remarques : RAS

Exercice d'évacuation trimestriel :

- Date : 03 novembre 2015.
- Lieu : Bâtiment 2
- Déclenchement de l'alarme : 11h05.
- Temps d'évacuation : 1min 20s.
- Remarques : Les portes coupe-feu ne fonctionnent pas.

Mr Ravaud a interpellé la mairie sur les dysfonctionnements des deux centrales d'alarme incendie de l'école. A ce jour, celle du bâtiment 2 n'est toujours pas opérationnelle.

Il manque toujours les poignées aux portes coupe feux de l'étage du bâtiment 1.

8. Partenariats 2015-2016.

8.1. Concert de poche : Deux ateliers de sensibilisation pour les élèves de CM1 et CM2 le mercredi 23 et le jeudi 24 septembre 2015.

8.2. Gendarmerie nationale : Permis vélo pour les CM2 A, CM2 B et CM1-CM2.

8.3. Maif : l'école a renouvelé la demande de prêt de la remorque contenant le matériel pour le vélo. Classes de CE2 – CM1 – CM2.

8.4. En partenariat avec la gendarmerie de Marolles (en attente de confirmation):

8.4.1. CE2 : Permis piéton

8.4.2. CM2 : Permis internet.

8.5. Partenariats avec le Service Culturel de la Ville de Marolles :

8.5.1. Hivernales : 22 janvier 2016

- Thème : Hip-Hop et danses de rue.
- Compagnie : Xpress
- Sensibilisations : 6 modules d'une heure par un danseur de la compagnie.
- Lieu : Salle de classe.
- Classes : CM1 et CM2.
- Dates :
 - Jeudi 07/01/16, après midi – 2 ateliers
 - Lundi 11/01/16, journée – 4 ateliers
- Financement : Mairie (600 €)

8.5.2. Compagnie DARU : février 2016

- Thème : Spectacle de marionnettes.
- Lieu : Salle des fêtes.
- Classe : Toute l'école.
- Date : à définir.
- Financement : Mairie

8.5.3. Compagnie de l'Orage : 09 avril 2015

- Titre : A l'ombre du Baobab.
- Sensibilisations : 7 modules d'une heure par une comédienne.
- Lieu : Salle de classe.
- Classe : CP / CE1 / CE2.
- Dates :
 - Lundi 21/03/16 – 4 ateliers
 - Mardi 22/03/16 – 3 ateliers
- Financement : Coopérative scolaire (700€)

8.5.4. Salon de Printemps : 02 avril 2016

- Thème : Le graphe.
- Lieu : La Ferme.
- Classe : Toute l'école.
- Date des visites + ateliers : Mercredi 30 mars au vendredi 01 avril 2016.
- Financement : Mairie

Mr Ravaud remercie Mme Riva-Dufay pour le travail de programmation et de financement qui a pu être mis en place, cette année, avec la mairie.

Questions des représentants des parents d'élèves

ECOLE

9. Quels sont les effectifs pour cette année et pouvons-nous craindre une fermeture pour l'année prochaine ?

	Année scolaire 2016-2017	Année scolaire 2017-2018	Année scolaire 2018-2019
Radiations	67	86	63
Inscriptions	70	62	63
Effectif école	333	309	309
Nombre prévisionnel de classe	13	12	12

Les effectifs ne prennent pas en compte les élèves qui arriveront à Marolles dans les différents programmes immobiliers qui seront livrés dès la prochaine année civile.

10. Les nouveaux programmes scolaires touchent toutes les écoles quels sont les impacts de cette réforme pour les enfants de l'élémentaire ?

Pour les écoles élémentaires, les nouveaux programmes entreront en vigueur à partir de la prochaine rentrée scolaire.

11. Y a-t-il un pont de prévu pour le weekend de l'ascension (le vendredi 06 mai vaqué?) comme au collège ?

Conformément au calendrier des vacances scolaires, il n'y aura pas classe le vendredi 6 mai 2016.

12. Les jeux de cour (cerceaux, cordes, balles...) sont-ils prévus en attendant la réfection de la cour et des tracés ainsi que pour pallier au problème de jeux amenés à l'école ?

L'école met des cordes et des ballons à la disposition des élèves.

Suites aux nombreux problèmes dans les cours ou dans les classes, les cartes sont interdites sous toutes leurs formes à l'école.

Jeux autorisés dans les cours de récréation

- Cour 1 : cordes, 1 ballon sur le terrain de foot, billes, livres. Pas de stylo ou de crayon.
- Cour 2 : billes, ballon, livre. Pas de stylo ou de crayon.

Dans la mesure où les revêtements des cours de récréation ne seront pas refaits prochainement, les enseignants monteront, avec les élèves, un projet pour tracer des jeux et des marelles.

Mr Ravaud regrette que l'équipe enseignante n'ait pas été consultée pour l'implantation des arbres. Cela aurait sans doute évité qu'on en plante un au milieu de l'ancien terrain de football !

Concernant la construction du préau, Mme Letessier demandera à Mr Aubry de montrer les plans aux enseignants. Le préau du bâtiment 1 sera fait en 2016.

13. Quelle date retenons-nous pour la kermesse ?

La kermesse aura lieu le samedi 02 juillet 2016.

14. Quel est le suivi des actions concernant le comportement (incivilités, grossièretés...) des élèves évoqué lors du dernier conseil d'école ?

Nous mettrons progressivement en place les cahiers de cour et les sketches. Nous reconduisons les fiches « je réfléchis à mon comportement ».

Les incidents font l'objet d'une trace écrite dans le bureau de Mr Ravaud.

15. Les comportements liés aux changements des rythmes scolaires (fatigue, énervement, non attention en fin de semaine..) ont-ils évolués cette année ?

Les enfants sont de plus en plus fatigués en fin de semaine. Les enseignants notent une grande nervosité et un énervement dès le jeudi.

Cependant le report du quart d'heure du matin équilibre les apprentissages de l'après-midi.

16. Concernant les nouveaux rythmes scolaires, y a-t-il toujours des enfants en retard le matin ?

Le nombre de retard reste toujours très élevé.

Nombre de retard en Septembre : 28

Nombre de retard en Octobre : 13

Les retards concernent autant les parents d'élève de la maternelle Gaillon que ceux de la maternelle Vivier.

MAIRIE

17. La maintenance de la salle informatique a-t-elle été réalisée suite aux dysfonctionnements rencontrés au trimestre dernier ?

L'école fait régulièrement des demandes d'intervention mais les ordinateurs sont souvent en panne. Cela perturbe le travail des classes.

Mr Ravaud a demandé, au budget 2016, qu'un logiciel de contrôle d'accès à internet performant soit installé.

18. Quelle date est décidée pour reparler des rythmes scolaires ?

Pour l'instant aucune date n'a été fixée par la mairie. Les parents d'élèves demandent qu'une réunion pour les rythmes scolaire 2016-2017 soit programmée avant décembre.

19. Quelle est la date de la prochaine commission des menus et des invitations seront-elles envoyées la prochaine fois ?

La prochaine commission des menus aura lieu le 30 novembre 2015 à 19h15 à l'école maternelle Gaillon.

La mairie s'excuse du mail envoyé tardivement pour la précédente commission et demande qu'un parent référent soit nommé pour l'envoi des invitations.

20. Le nombre d'enfants inscrits à l'accueil du matin ou du soir (le temps du goûter plus spécifiquement) est-il important ?

Il y a environ 25% des élèves qui sont inscrit au goûter.

La séance est levée à 19h38.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 25 mars 2016, à 18h00.

J. RAVAUD
Directeur de l'école